

ce qu'il en avait reçu. Son plus grand plaisir était d'ailleurs de se consacrer à sa chère École.

Le Tribunal de commerce s'était adressé à Dumas pour former une galerie des portraits de ses divers présidents. Il peignit d'après nature ceux qui étaient encore vivants, et ceux qui n'existaient plus, d'après d'anciennes peintures ou des dessins. De M. Dolbeau il ne restait ni dessin ni peinture, Dumas dut le peindre d'après les seules indications orales de ceux qui l'avaient connu. Il réussit cependant à faire une image telle que le modèle fut immédiatement reconnu par les personnes qui avaient vécu dans son intimité (11).

Dumas avait été aussi chargé, par la municipalité de Lyon, des deux portraits d'Henri IV et de Louis XIII, qu'on destinait aux deux salles qui portent les mêmes noms, à l'Hôtel de Ville, mais les événements politiques ne permirent pas de donner suite à cette commande.

## IX

La carrière artistique de notre ami était terminée ; celle du professeur se trouvait bien avancée. Il pouvait cepen-

---

(11) Cette suite de portraits fut commencée, croyons-nous, plusieurs années avant la nomination de Dumas à la direction de l'École. Nous n'hésitons pas à considérer ces portraits comme de premier ordre. Voyez, par exemple, ceux de MM. Empaire et Lyonnet, dans lesquels la ressemblance le dispute au magistral de l'exécution. Après avoir vu ces portraits, nous osons dire qu'avec Dumas s'est éteint le dernier peintre qui sût « exécuter » absolument un morceau, à la façon des maîtres, tel qu'on apprenait à le faire à l'École d'Ingres. (*Note de la Rédaction*).